UNOCA

INTERFACE

N° 62

JUILLET - OCTOBRE 2021

Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale • UNOCA • Bulletin trimestriel d'information

Paix et sécurité en Afrique centrale : le Président Ali Bongo et le Chef de l'UNOCA ont fait le point…

© Présidence de la République

Le Représentant spécial a été reçu en audience le 12 octobre par le Président Ali Bongo Ondimba. Ils ont fait le point des dossiers liés à la paix et à la sécurité dans en Afrique centrale. M. François Louncény Fall a, une fois de plus, félicité le Chef de l'Etat gabonais pour son rôle dans le succès de la réforme institutionnelle de la CEEAC et réitéré la détermination des Nations Unies à poursuivre la coopération avec l'organisation sous-régionale en vue de promouvoir la paix et la stabilité régionales. Il a aussi salué son leadership ainsi que les contributions du Gabon aux efforts de lutte contre les changements climatiques.

M. Fall a noté qu'avec son entrée au Conseil de sécurité comme membre non-permanent (2022-2023), le Gabon pourra faire avancer ce dossier (changements climatiques) qui occupe une place importante parmi ses priorités. Il pourrait en être de même concernant l'égalité des genres et la sécurité maritime dans le golfe de Guinée ainsi que d'autres questions d'intérêt communs, y compris celles qui seront

à l'ordre du jour du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), dont la 52ème session se tient à Libreville du 22 au 26 novembre 2021.

Le Président Ali Bongo Ondimba et son équipe ont indiqué que le Gabon continuera à renforcer son engagement et sa coopération avec les Nations Unies en matière de paix et sécurité dans la sous-région

EN BREF

Le 14 juillet, le Représentant spécial a été reçu en audience par le Ministre gabonais des Affaires étrangères, M. Pacôme Moubelet-Boubeya. Les deux personnalités ont analysé diverses questions liées à la paix, à la sécurité et aux droits humains en Afrique centrale. M. Fall a saisi cette occasion pour réitérer ses félicitations au Gabon pour son élection comme membre non-permanent au Conseil de sécurité pour la période 2022-2023 ainsi que pour le rôle que ce pays joue déjà, depuis 2021, au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Il a assuré le Ministre de la disponibilité de l'ONU de continuer à travailler étroitement avec le Gabon dans la promotion de la paix, la sécurité et les droits humains en Afrique centrale, y compris à travers l'UNOCA.

© UNOCA/M. Nzengou

Le Représentant spécial à Malabo : politique intérieure et enjeux régionaux au menu

© Présidence de la République

▲ Le Chef de l'UNOCA et le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo ont échangé sur plusieurs dossiers d'intérêt communs, y compris ceux relatifs à la paix et a la sécurité en Afrique centrale.

Dans le cadre de sa mission de bons offices en Afrique centrale au nom du Secrétaire général des Nations Unies, M. François Louncény Fall a effectué une visite de travail à Malabo, en Guinée équatoriale, du 20 au 22 septembre. Au cours de son séjour, il été reçu par le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, avec qui il a échangé sur des questions liées à la sécurité régionale, notamment la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, la prolifération des armes légères et de petit calibre, et le mercenariat. Il a aussi félicité le Président pour les efforts nationaux consentis en matière de réforme de la gouvernance économique, de lutte contre la corruption, de riposte face à la COVID-19 et de protection de l'environnement (bassin du Congo).

Renforcement de la gouvernance

De même, le Représentant spécial a évoqué la politique intérieure - l'occasion, entre autres, de prendre la température du pays à quelques mois des élections législatives de 2022 et de la présidentielle de 2023. Il a réaffirmé la disponibilité des Nations Unies à continuer à accompagner la Guinée équatoriale dans le renforcement de la gouvernance démocratique. Sur ce point, le Chef de l'Etat équatoguinéen a mis en exergue les progrès réalisés par son pays dans l'autonomisation des femmes et leur participation dans les instances de prise de décision avec, par exemple, la nomination de femmes à la Présidence du Sénat et la Vice-Présidence de l'Assemblée nationale.

Avant son audience avec le Chef de l'Etat, M. Fall avait eu une séance de travail avec le Ministre d'Etat à la Présidence chargé de l'Intégration régionale, M. Baltasar Engonga Edjo'o (photo ci-dessous). Parmi les sujets traités, la dernière présidence en exercice de l'UNSAC (Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale) assumée par la Guinée équatoriale après la tenue en mode hybride (présentiel et virtuel) de la 50ème session à Malabo, en décembre 2020. Celle-ci avait été marquée par deux importantes Déclarations : La « Déclaration de Malabo sur les élections démocratiques et pacifiques comme moyen de renforcer la stabilité et atteindre les objectifs de développement durable en Afrique centrale » et la « Déclaration de Malabo sur l'impact de la COVID-19 sur la paix et le soutien à la mise en œuvre de la Stratégie régionale de lutte contre cette pandémie en Afrique centrale ».

MM. Fall et Edjo'o ont également discuté du rôle des organisations sous-régionales dans la promotion de la paix et la sécurité, et dans les domaines socioéconomique et monétaire en Afrique centrale, notamment la CEEAC, en coordination avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Commission du golfe de Guinée pour ce qui est de la sécurité maritime, et la CEMAC. Dans le même ordre d'idées, ils ont longuement débattu de la question de l'intégration régionale et du processus de rationalisation des communautés économiques régionales. Ils ont poursuivi leurs discussions lors du diner offert par le Ministre d'Etat en l'honneur du Représentant spécial, avec la participation des principaux responsables de l'équipe de pays des Nations Unes.

Par ailleurs, le Représentant spécial a, au cours d'une visite de courtoisie, félicité l'Ombudsman ou Défenseur du peuple (*Defensor del pueblo*) de la Guinée équatoriale, M. Reginaldo Ejido Panades, pour son engagement à promouvoir la cohésion et la paix sociales dans le pays. M. Fall a aussi rencontré l'équipe de pays des Nations Unies et quelques membres du corps diplomatique. Ses différentes rencontres lui ont permis de noter le renforcement de la coopération entre la Guinée équatoriale et les Nations Unies.

© UNOCA/M. Nzengou

Sao Tomé-et-Principe : l'ONU salue l'alternance pacifique à l'occasion de l'investiture du nouveau Président

Le nouveau président (au milieu) en compagnie du Chef de l'UNOCA (à sa gauche) et de la Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies. © *UNOCA/M. Nzengou*

A l'invitation du Président Evaristo do Espíritu Santo Carvalho, M. François Louncény Fall a pris part à la cérémonie d'investiture du Président santoméen nouvellement élu, M. Carlos Vila Nova, le 2 octobre. Parmi les hôtes de marque également présents à l'événement, les Présidents de la Guinée-Bissau et du Portugal, les Vice-Présidents de l'Angola et du Nigéria, la Présidente du Sénat de la Guinée équatoriale, et le Président de l'Assemblée nationale du Gabon. Le Président de la Commission de la CEEAC et l'Ambassadrice de l'Union européenne auprès de Sao Tomé-et-Principe basée à Libreville avaient aussi fait le déplacement.

Plaidoyer pour plus de femmes au Parlement

A la veille de l'investiture, le Représentant spécial avait rendu une visite de courtoisie aux Présidents sortant et entrant, et rencontré le Premier Ministre, M. Jorge Lopes Bom Jesus, ainsi que la Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Communautés, Mme Edite Ramos da Costa Ten Jua. Au cours de ces échanges, M. Fall a encouragé les autorités santoméennes à ne ménager aucun effort pour préserver la stabilité intérieure et maintenir la bonne réputation du pays en tant que l'un des modèles d'alternance démocratique pacifique en Afrique centrale. Se référant au fonctionnement des institutions de l'Etat et aux élections législatives de 2022, il a appelé les autorités et les acteurs nationaux clés à veiller à ce que plus de femmes aient l'opportunité de remporter des sièges à l'Assemblée nationale. Il a réaffirmé le plein soutien des Nations Unies au renforcement de la stabilité politique et la cohésion sociale ainsi qu'à la promotion de la gouvernance démocratique et du développement socio-économique.

Arrivé à Sao Tomé le 30 septembre, le Représentant spécial a quitté le pays le 3 octobre, satisfait par la détermination du Président sortant à jouer un rôle de conseiller de l'Etat dans l'intérêt supérieur du peuple santoméen, et l'engagement du Président élu à faire avancer la réforme du secteur de la justice et promouvoir la gouvernance. M. Fall a également noté l'engagement de tous ses interlocuteurs à renforcer la démocratie et l'état de droit dans le pays et à contribuer à l'organisation d'élections législatives crédibles et apaisées en 2022.

Echanges chaleureux avec la Ministre des Affaires étrangères. © *UNOCA/M. Nzengou*

Soutien continu des Nations Unies au processus de transition au Tchad

Du 13 au 18 septembre, le Représentant spécial était à N'Djamena dans le cadre du soutien continu des Nations Unies au processus de transition au Tchad, en coordination avec les partenaires internationaux dont l'Union africaine (UA). Il a eu une séance de travail avec le Haut représentant de l'UA et Représentant spécial du Président de la Commission de l'UA au Tchad, l'Ambassadeur Basile Ikouébé (photo de gauche ci-dessous). Les deux personnalités ont échangé sur la situation dans ce pays et exploré les différentes pistes de collaboration entre leurs organisations respectives en appui au processus de transition, afin de contribuer non seulement à la réussite de ladite transition, mais aussi au renforcement de la paix et de la stabilité dans le pays.

Etat et défis de la transition

Le 16 septembre, M. Fall a participé à une rencontre du groupe de soutien des partenaires internationaux organisée par l'Ambassadeur Ikouébé. Les participants se sont penchés sur les progrès réalisés par les autorités de transition et sur les principaux défis qui restent à relever, la coordination de l'assistance internationale, et la mobilisation de ressources supplémentaires en appui à la transition. Le Représentant spécial s'est également entretenu avec les Ambassadeurs des pays membres de la CEEAC représentés à N'Djamena, et échangé avec l'équipe de pays des Nations Unies.

© Présidence de la République

En marge de ses consultations avec la communauté internationale, le Représentant spécial a été reçu en audience par le Président du Conseil militaire de transition (CMT), le Général Mahamat Idriss Déby Itno (photo ci-dessus).

Il a également rencontré le Vice-Président du CMT, en tant que Président du Comité de sélection des membres du Conseil national de transition (CNT), le Général Djimadoum Tiraina ; le Premier Ministre du Gouvernement de Transition, M. Albert Pahimi Padacké ; le Ministre d'Etat chargé de la Réconciliation et du Dialogue, Président du Comité d'organisation du Dialogue national inclusif, M. Acheikh Ibn Oumar, accompagné du Premier Vice-Président du Comité, M. Saleh Kebzabo ; et le Président du Comité technique spécial relatif à la participation des politico-militaires au Dialogue national inclusif, l'ancien Président Goukouni Weddeye (photo de droite ci-dessous).

Au cours de ces rencontres avec les autorités de transition, M. Fall a salué les progrès réalisés dans le processus de transition, y compris la mise en place des institutions clés de la transition, tels que le Comité d'organisation du Dialogue national inclusif, le Comité de sélection des membres du CNT, et les initiatives en cours visant à inclure les groupes armés dans le processus de dialogue. Les autorités ont exprimé leur appréciation aux Nations Unies pour la bonne coopération et appelé au renforcement de l'assistance technique et financière de l'Organisation.

© UNOCA/M. Nzengou

Angola : François Louncény Fall reçu en audience par le Président João Lourenço

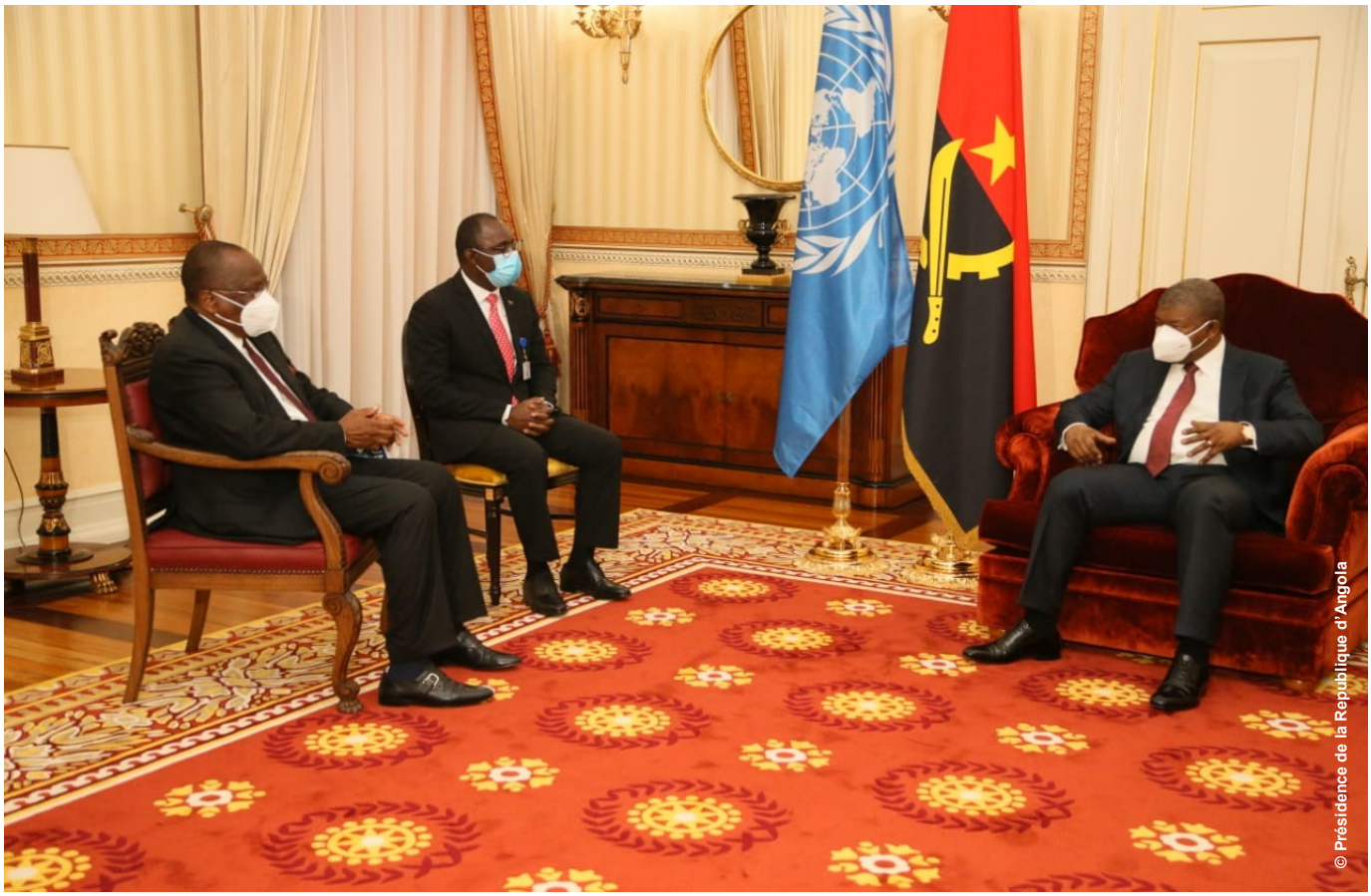
© Présidence de la République d'Angola

En marge de la XIIIème Conférence de la Communauté des pays de langue portugaise (voir page suivante), le Représentant spécial a été reçu en audience par le Président João Lourenço de la République d'Angola pour discuter de questions de paix et sécurité en Afrique centrale et le rôle des organisations sous-régionales. Il a également échangé avec le Vice-Président du Brésil, M. António Hamilton Mourão sur les défis sécuritaires dans la sous-région, notamment la sécurité maritime dans le golfe de Guinée et la lutte contre le terrorisme dans le bassin du lac Tchad, de même que sur le renforcement du partenariat entre le Brésil et les Nations Unies en Afrique centrale. Par ailleurs, au cours d'un dîner de travail organisé par le Ministre des Relations extérieures de l'Angola, M. Téte António, le Représentant spécial et le Ministre se sont longuement entretenus sur la coopération entre l'Angola et les Nations Unies en appui aux efforts de consolidation de la paix et de la stabilité en Afrique centrale.

Avant son départ de Luanda, et comme cela est de coutume, M. Fall a rencontré des représentants du corps diplomatique Il y a séjourné du 16 au 21 juillet 2021.

© Présidence de la Republique d'Angola

L'ONU salue le partenariat avec la Communauté des pays de langue portugaise

© Présidence de la Republique d'Angola

M. François Louncény Fall a représenté le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, à la XIIIème Conférence de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) tenue le 17 juillet à Luanda, en Angola, sous le thème « Renforcer et promouvoir une coopération économique entre entreprises en temps de pandémie pour appuyer le développement durable des Etats membres de la CPLP* ». Dans son discours, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale a salué le partenariat entre la CPLP et l'ONU, qu'il a qualifié d'"essentiel" pour aider à tenir la promesse de l'Agenda 2030 et réaliser les Objectifs de développement durable, ainsi que pour assurer une paix durable et garantir à chacun l'exercice des droits humains. Il a noté qu'au cours des dernières décennies, les partenariats des Nations Unies avec les organisations telles que la CPLP se sont développés, tant qualitativement que quantitativement, permettant ainsi à l'ONU d'apporter un appui plus efficace aux Etats membres dans la gestion de transitions politiques complexes et la recherche de solutions durables aux défis politiques. Il a ajouté que le renforcement des partenariats entre les Nations Unies et ces organisations fait partie intégrante de la vision du Secrétaire général pour un « multilatéralisme interconnecté ».

En référence aux défis du moment, y compris ceux liés à la gestion de la pandémie de la COVID-19, M. Fall a souligné l'importance de promouvoir la participation pleine et effective des femmes et des jeunes, ainsi que de ceux qui sont toujours marginalisés. Il a également insisté sur la nécessité de renforcer davantage les liens avec la société civile et le secteur privé. Il a conclu en assurant que les Nations Unies se réjouissent de la perspective de poursuivre la coopération avec la CPLP et ses Etats membres à travers un agenda commun pour construire un avenir durable et plus résilient.

A l'issue de la Conférence, l'Angola a pris la présidence tournante de la CPLP pour la période de 2021 à 2023, tandis que M. Zacarias Albano da Costa de Timor Leste a été élu nouveau Secrétaire exécutif de la Communauté. Outre l'Angola, Cabo Verde, la Guinée-Bissau, le Portugal et Sao Tomé-et-Principe étaient représentés par leurs chefs d'Etat respectifs et le Brésil par son Vice-Président. Le Président de la Namibie y a participé au nom des pays membres observateurs associés de la CPLP.

Etats membres de la CPLP : Angola, Brésil, Cabo Verde, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mozambique, Portugal, Sao Tomé-et-Principe, et Timor-Leste.

© Présidence de la Republique d'Angola

L'équipe de pays des Nations Unies en Angola autour du Représentant spécial. © UNOCA/M. Nzengou

UNOCA – CEEAC : séance de travail entre le Représentant spécial et le Président de la Commission

Le Représentant spécial/ Chef de l'UNOCA, M. François Lounceny Fall, et le Président de la Commission de la CEEAC, M. Gilberto Da Piedade Verissimo, ont eu une séance de travail le 10 septembre au siège librevillois de la CEEAC. Ils ont fait le point sur les questions relatives à la paix et à la sécurité dans la sous-région et au-delà. Ils ont aussi échangé des informations sur leurs activités respectives. A ce sujet, le Président de la Commission de la CEEAC a partagé avec son hôte les principales conclusions de ses récentes missions en Guinée équatoriale, à Sao Tomé-et-Principe, en République centrafricaine et au Tchad. Le Représentant spécial, Chef de l'UNOCA a salué ce dynamisme et réaffirmé son engagement à continuer à travailler en étroite collaboration avec la Commission de la CEEAC pour faire avancer les dossiers prioritaires, y compris en matière de prévention et de résolution pacifique des conflits.

© Commission de la CEEAC

Les deux personnalités ont décidé de maintenir des contacts et de poursuivre leurs consultations sur les dossiers d'actualité.

Le changement climatique au cœur d'un entretien avec l'Ambassadeur de Corée

© UNOCA/M. Nzengou

L'Ambassadeur de la République de Corée au Gabon, M. Chang Soo Ryu, a rendu une visite de courtoisie au Représentant spécial le 14 octobre. Les deux hautes personnalités ont fait un tour d'horizon de la situation au Gabon et salué le leadership du pays en tant que champion dans la mise en œuvre de l'Initiative africaine pour l'adaptation au changement climatique. Ils ont également discuté de la coopération entre les Nations Unies et la République de Corée ainsi que du rôle de la Commission de la CEEAC en matière de paix et sécurité en Afrique centrale. L'entretien a eu lieu au moment où M. Chang Soo Ryu se préparait à quitter le Gabon.

Le nouvel Ambassadeur de France et le Chef de l'UNOCA évoquent les sujets d'intérêt commun

© UNOCA/M. Nzengou

Le 14 octobre, le nouvel Ambassadeur, Haut représentant de la de France au Gabon, M. Alexis Lamek, s'est entretenu avec le Chef de l'UNOCA dans le cadre d'une visite de prise de contact. Cette rencontre leur a permis d'aborder les principaux défis de la sous-région et les sujets d'intérêt commun, y compris les prochaines échéances électorales en Afrique centrale et la riposte à la pandémie de la COVID-19 au Gabon. Ils ont aussi salué le rôle que joue le Gabon sur la scène internationale de même que sa contribution dans la réforme institutionnelle de la CEEAC.

M. Alexis Lamek était précédemment Directeur général adjoint à la Direction générale des Affaires politiques et de sécurité du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (2019-2021). Il a été aussi, entre autres, Représentant permanent adjoint de la France auprès des Nations Unies à New York (2013 – 2017) où il avait été déjà Premier secrétaire chargé des affaires africaines (2000-2003). Il remplace M. Philippe Autie, avec lequel l'UNOCA a entretenu d'excellentes relations de travail.

L'Ambassadeur du Tchad promet son soutien à l'UNOCA

M. Ali Alifei Moustapha, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Tchad au Gabon, a échangé avec le Représentant spécial le 29 septembre dernier. Au cours de cette visite de courtoisie, l'Ambassadeur a assuré M. François Louncény Fall de son soutien et de sa disponibilité à travailler avec l'UNOCA dans le cadre de la mise en œuvre du mandat du Bureau régional.

L'Ambassadeur Ali Alifei Moustapha, dont les lettres de créances ont été reçues par le Président Ali Bongo Ondimba le 29 juin, a une grande expérience gouvernementale et diplomatique. Diplômé de l'École supérieure internationale de journalisme de Yaoundé, il a été notamment Représentant permanent du Tchad auprès des Nations Unies, après avoir occupé plusieurs hautes fonctions dans son pays. Ancien Ministre de la Communication et Porte-parole du Gouvernement tchadien, il a été aussi Président du Haut Conseil de la communication et du Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM), entre autres.

© UNOCA/M. Nzengou

Eléments français au Gabon : le Général Jean-Pierre Perrin chez le Représentant spécial

■ Le 12 juillet le Général Jean-Pierre Perrin, Commandant les Eléments français au Gabon, a rendu une visite de courtoisie au Représentant spécial. Leurs échanges ont porté sur la situation sécuritaire en Afrique centrale, avec un accent sur la République centrafricaine et la piraterie maritime dans le golfe de Guinée.

Echanges entre le Représentant spécial et la nouvelle Coordonnatrice résidente de l'ONU au Gabon

Le 7 juillet, le Chef de l'UNOCA a reçu la nouvelle Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies au Gabon, Mme Savina Ammassari. Les deux hauts fonctionnaires onusiens ont fait le tour des principaux défis sécuritaires en Afrique centrale, en particulier ceux relatifs à la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Ils ont également évoqué le rôle de la CEEAC dans la sous-région et convenu de renforcer la coopération entre l'UNOCA et l'équipe de pays des Nations Unies au Gabon.

Lutte contre Boko Haram : les chefs de l'UNOCA et de l'UNOWAS au front

© UNOCA/M. Nzengou

Les Représentants spéciaux du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, MM. François Louncény Fall et Mahamat Saleh Annadif, ont effectué, entre le 18 et le 30 octobre, une tournée conjointe dans le bassin du lac Tchad. Cette mission les a notamment conduit au Cameroun (18 - 19 octobre), au Tchad (20 - 22 octobre) et enfin au Nigéria (28 - 30 octobre) - en raison de contraintes de calendrier, l'étape du Niger aura lieu à une date ultérieure. Dans tous les pays visités, ils ont rencontré des membres du gouvernement, des autorités locales, militaires, religieuses, des représentants du corps diplomatique et de la communauté humanitaire ainsi que des collègues des Nations Unies.

Outre les différentes capitales, ils sont allés à la rencontre des populations, y compris à Maroua (Région de l'Extrême-Nord, Cameroun), à Baga Sola (Province du Lac/Tchad) et à Maiduguri (Etat du Borno/Nigéria). Ici et là, ils ont pu constater et mieux comprendre certaines réalités vécues sur le terrain par les autorités et communautés locales, ainsi que les réfugiés et les personnes déplacées. Par ailleurs, ils ont saisi ces occasions pour évoquer plusieurs questions fondamentales relatives à l'amélioration de la situation générale dans cette région : la mise en œuvre, dans chacun des pays concernés (Cameroun, Tchad, Niger et Nigéria), de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, la poursuite des opérations militaires dans le cadre de la Force multinationale mixte accompagnée du renforcement de la coopération entre les Etats et entre les principales institutions nationales, de même que la mobilisation de ressources. Un accent particulier a été mis sur l'assistance humanitaire à court et moyen terme et l'assistance au développement à moyen et long terme pour des résultats plus probants et durables.

Résolution 2349 du Conseil de sécurité

La mission conjointe des Représentants spéciaux du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, a été menée conformément à la résolution 2349 du Conseil de sécurité des Nations Unies du 31 mars 2017. Cette résolution engage principalement l'UNOCA et l'UNOWAS à « redoubler d'efforts pour appuyer les gouvernements de la région, ainsi que les organisations sous-régionales et régionales, afin de remédier aux effets des violences commises par Boko Haram et l'EIIL sur la paix et la stabilité dans la région, notamment en s'attaquant, conformément à la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, aux conditions qui pourraient être propices à la propagation du terrorisme ainsi qu'à l'extrémisme violent […] ».

Le chef de l'UNOCA au 3e Forum des gouverneurs du Lac Tchad à Yaoundé

La 3e édition du Forum des Gouverneurs du bassin du Lac Tchad s'est tenue à Yaoundé du 4 au 6 octobre dernier. Présent à cette rencontre, M. François Louncény Fall, Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, a mis en relief les multiples facettes de la crise qui sévit dans cette région. Il a souligné qu'elle « appelle des solutions globales et multidimensionnelles, notamment dans les domaines du développement et de l'humanitaire ». Il a aussi invité « les partenaires à renforcer leur coopération avec la Force multinationale mixte (MNJTF) et les armées nationales des pays du Bassin du Lac Tchad en améliorant leurs capacités à combattre les groupes terroristes par un soutien technique, matériel et financier ».

De manière générale, le Forum a permis d'évaluer et d'analyser la situation qui prévaut dans le Lac Tchad mais aussi d'examiner les voies et moyens de soutenir la mise en œuvre de la Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram développée en 2018 pour faire face à l'insurrection de Boko Haram, notamment sur les plans politique, civil, sécuritaire et humanitaire.

Coopération UNOCA-MINUSCA au profit de la République centrafricaine

Du 5 au 7 octobre, les Représentants spéciaux du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale (M. François Louncény Fall) et pour la République centrafricaine (M. Mankeur Ndiaye), ont effectué une visite de travail à Luanda dans le cadre du soutien de l'ONU au processus de paix en République centrafricaine (RCA) et à la stabilité sous-régionale. Après des échanges riches et fructueux avec le Ministre des Relations extérieures, M. Téte António (photo), ils ont été reçus le 6 octobre par le Président João Lourenço, Président en exercice de la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs (CIRGL). La mise en œuvre de la feuille de route conjointe pour la RCA adoptée le 16 septembre 2021 à Luanda lors du dernier mini-sommet de la CIRGL sur la situation politique et sécuritaire en RCA, était au centre des discussions.

MM. François Louncény Fall et Mankeur Ndiaye ont saisi cette occasion pour souligner l'importance que les Nations Unies accordent au renforcement de leur coopération avec la CIRGL, parallèlement avec l'Union africaine et la CEEAC, en vue de contribuer à une paix durable en RCA ainsi qu'à la réconciliation nationale. Les autorités angolaises ont réaffirmé leur engagement dans cette cause et rassuré les hauts fonctionnaires onusiens quant à leur détermination à continuer à œuvrer pour la stabilité sous-régionale.

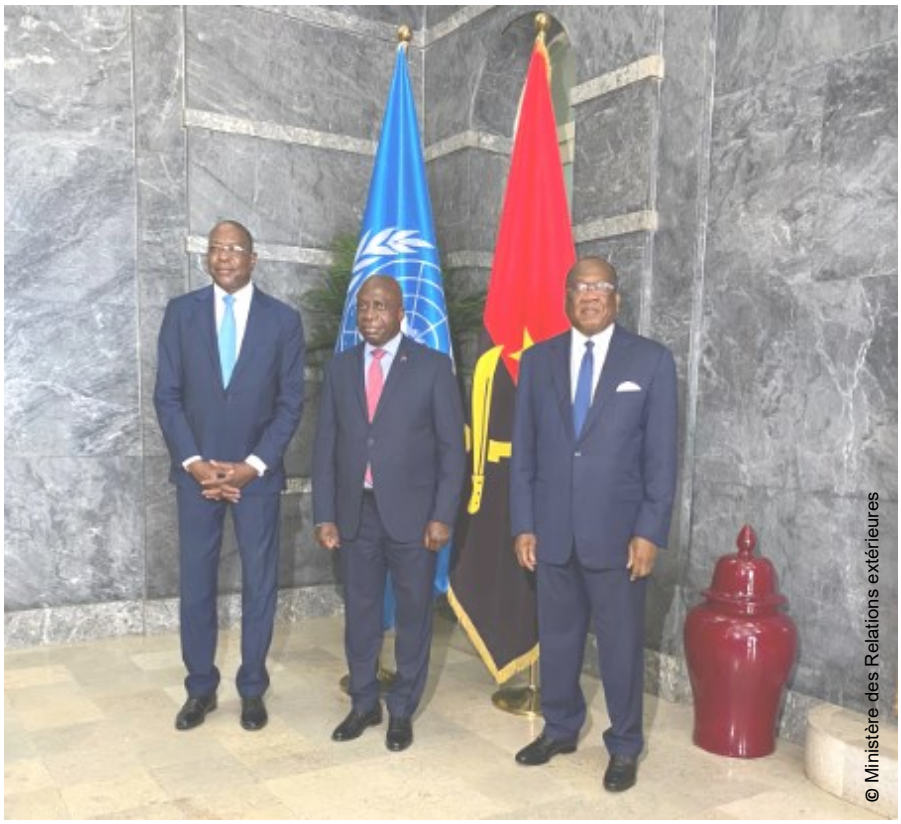
© Ministère des Relations extérieures

Consultations à Bangui avec les parties prenantes et les autorités centrafricaines

© Présidence de la République

Après Luanda (voir article ci-dessus), le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA s'était rendu à Bangui pour poursuivre des consultations avec les parties prenantes et les autorités centrafricaines, y compris le Président Faustin-Archange Touadéra, qui l'a recu en audience le 8 octobre. Son implication dans la recherche des voies et moyens de restaurer la paix en RCA est en cohérence avec le mandat que lui a confié le Conseil de sécurité des Nations Unies. Dans sa déclaration du 10 août 2018, le Conseil de sécurité l'invite « à continuer de prêter [son] concours à la MINUSCA, et d'intensifier les efforts visant à faire progresser le processus de paix et de réconciliation en cours en République centrafricaine ». Le Conseil rappelle que ces efforts sont « menés par la région dans le cadre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine et la feuille de route connexe adoptée le 17 juillet 2017 à Libreville, qui constituent le principal mécanisme porteur d'une solution politique pour le pays ». Cet engagement a été encore pris en compte lors du renouvellement du mandat de l'UNOCA par le Conseil de sécurité en août 2021.

Mandat de l'UNOCA : prorogation pour une nouvelle période de trois ans

© Archives UNOCA/Norbert N. Ouendji

▲ **L'UNOCA continuera d'assurer le Secrétariat du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC). Après la 51e session ministérielle dudit Comité à Bujumbura (Burundi) en mai 2021 (photo ci-dessus), Libreville (Gabon) accueille, du 22 au 26 novembre, la 52e réunion. Elle se tient deux fois par an.**

Après l'expiration du mandat de l'UNOCA le 31 août 2021, le Conseil de sécurité l'a prorogé pour une nouvelle période de trois ans allant du 1er septembre 2021 au 31 août 2024. En dépit de progrès notables et d'avancées institutionnelles observés dans plusieurs domaines, le Secrétaire général de l'ONU, qui en avait fait la demande, a estimé que « la fragilité persistante de la paix et de la sécurité en Afrique centrale motive l'ONU à poursuivre le soutien qu'elle y apporte, en particulier dans les domaines de la diplomatie préventive et de la consolidation de la paix ». Dans cette perspective, le Bureau s'emploiera, en étroite collaboration avec les partenaires sous-régionaux et régionaux concernés et les entités compétentes des Nations Unies, à réaliser quatre objectifs principaux.

Bons offices

Le Conseil de sécurité l'invite notamment à **« suivre l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité en Afrique centrale et mener des missions de bons offices au nom du Secrétaire général en vue de prévenir et de résoudre les conflits, d'aider à pérenniser la paix et de conseiller le Secrétaire général et les entités des Nations Unies présentes dans la région sur les questions relatives à la pérennisation de la paix en Afrique centrale ».** Le déploiement dans ces chantiers a pour but de « prévenir et de résoudre les conflits, en particulier dans les pays en proie à une crise électorale ou institutionnelle ou à un conflit violent ». Des analyses régulières, à des fins d'alerte rapide, permettront d'anticiper sur certaines situations ou d'y faire face avec le recul nécessaire.

De plus, le Conseil de sécurité insiste sur la nécessité de **« renforcer les capacités sous-régionales pour la prévention des conflits et la médiation dans les pays de la sous-région, en prêtant dûment attention aux principes posés dans la Charte des Nations Unies, y compris les droits humains et les questions de genre ».** Sur ce point, outre la Communauté économique et des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'UNOCA est appelé à coopérer avec l'Union africaine (UA), la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), la Commission du golfe de Guinée (CGG), la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et d'autres partenaires clefs. Le Conseil de sécurité l'encourage à « les aider, selon qu'il conviendra, à promouvoir et consolider la paix, la sécurité et la stabilité et à remédier aux causes profondes des conflits en Afrique centrale […] ». L'établissement des partenariats avec la société civile (y compris les associations de femmes et de jeunes) ainsi que le soutien aux réseaux de la société civile sous-régionale (en particulier la Coalition des organisations de la société civile pour la paix et la prévention des conflits en Afrique centrale/COPAC), occupe aussi une place centrale dans ce dispositif.

Dans le même chapitre, l'UNOCA doit continuer de faire office de secrétariat du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC). A ce titre, il doit aider les États membres à appliquer les recommandations dudit Comité, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale de l'ONU.

Coordination des activités de l'ONU

Deux autres objectifs interpellent l'UNOCA : d'abord, l'appui et l'affermissement de **« l'action menée par l'Organisation des Nations Unies dans la sous-région ainsi que les initiatives régionales et sous-régionales sur la paix et la sécurité, y compris les aspects touchant aux droits humains et au genre ».** Parmi les attentes formulées ici, figure la mobilisation, au niveau sous-régional, d'un « soutien en faveur du processus de paix en République centrafricaine, en étroite coopération avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine ».

D'autres aspects ont trait à la promotion et à la défense des mesures en faveur de la lutte contre les « menaces persistantes et nouvelles contre la paix et la sécurité, notamment celles liées à la présence constante de groupes armés comme l'Armée de résistance du Seigneur dans la sous-région et de groupes terroristes dans la région du bassin du lac Tchad et du Sahel ». Dans ce registre, plusieurs autres préoccupations ont été listées : l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée, la prolifération d'armes légères et de petit calibre, les effets néfastes des changements climatiques, les rapports entre agriculteurs et éleveurs, et d'autres menaces transfrontières comme les questions relatives à la transhumance, etc.

Ensuite et enfin, le renforcement de **« la cohérence et la coordination des activités que mènent les entités des Nations Unies dans la sous-région en faveur de la paix et de la sécurité ».** A ce sujet, le Conseil de sécurité souligne, entre autres, l'importance des interactions avec les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies. L'amélioration de la collaboration et de la coordination avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) est également mise en relief. Le but étant de « renforcer l'action menée par les entités des Nations Unies, la région et la communauté internationale pour remédier aux problèmes transversaux et transfrontaliers susceptibles de compromettre la paix et la sécurité ».

Mise en place d'une plateforme pour la paix et le développement durable

Du 26 au 29 octobre 2021, Douala, la capitale économique du Cameroun, a abrité un Forum régional de sensibilisation et de renforcement des capacités des médias sur la prévention des conflits liés aux discours de haine et la lutte contre ce phénomène en Afrique centrale. L'événement a été organisé par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), en collaboration avec le Gouvernement camerounais, le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme en RDC, le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale, la Mission multidimensionnelle intégrée de l'ONU pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC (MONUSCO) et le Bureau Afrique centrale de l'UNESCO (dont le Directeur régional, M. Salah Khaled, était présent à l'ouverture du Forum),.

Après quatre jours de travaux intenses et féconds, les participants, qui ont tous reçu une attestation, ont adopté plusieurs documents et outils importants, dont la « Déclaration de Douala » dans laquelle ils annoncent la création d'une « plateforme des organisations des professionnels des médias pour la paix et le développement durable en Afrique centrale ». Elle mettra un accent particulier sur les actions visant à stopper les discours de haine dans les médias et les réseaux sociaux (voir page 15).

Responsabilité d'agir

Lors de la cérémonie de clôture, Mme Marilyn Ngum Fru, Conseillère politique principale à l'UNOCA (photo de gauche ci-dessous), a salué cette initiative, qui est en phase avec les orientations du Secrétaire général des Nations Unies relatives à la mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action de l'ONU sur la lutte contre le discours de haine lancés en 2019. « Nous avons […] la responsabilité d'agir, sur le plan individuel comme au sein de nos organisations et communautés, afin de contribuer à prévenir les discours de haine, à réagir face à leur survenance et à les réprimer », a-t-elle souligné dans une allocution lue au nom des organisateurs.

A cet égard, les outils tels que le Code éthique et le guide pratique contre la haine adoptés par les participants constituent une avancée significative. Ils sont aussi une réponse concrète aux attentes des différentes parties prenantes, y compris le représentant du gouvernement camerounais. Parlant à ce titre lors de la clôture des travaux, le Ministre plénipotentiaire, Chef de l'antenne du Ministère des Relations extérieures à Douala, M. Gervais Edmond Bindzi Edzimbi (photo ci-dessous, à droite, remettant l'attestation à une participante), a indiqué qu'il est « plus qu'urgent pour les acteurs du monde des médias de renforcer les mécanismes assurant la responsabilité des médias et d'adopter ou de mettre sur pied des mécanismes d'autorégulation ».

Dans son allocution d'ouverture des travaux le 26 octobre (voir page 14), le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, avait aussi mis en relief l'importance de tels mécanismes. Au-delà d'un Code de conduite régional pour la prévention et la lutte contre les discours de haine par les médias en Afrique centrale, il plaide pour des déclinaisons au niveau national « tenant compte des spécificités de chaque pays ».

Au total, l'ensemble des intervenants au Forum de Douala ont souligné la nécessité, pour les uns et les autres, de faire de la lutte contre ce fléau une priorité dans leurs actions quotidiennes.

François Louncény Fall : les médias ont un rôle à jouer pour barrer la route à la haine

La cérémonie d'ouverture officielle du Forum de Douala a été présidée par M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale/Chef de l'UNOCA. Dans son allocution de circonstance le 26 octobre, il a attiré l'attention des participants sur l'ampleur de la situation dans la sous-région avant de les inviter à prendre davantage conscience de leur rôle dans la prévention et la lutte contre les discours de haine non seulement dans leurs pays respectifs, mais aussi partout où cela s'impose. Nous proposons, ci-dessous, quelques extraits de son discours.

« […] Comme une insulte à la mémoire des victimes de la haine qui a déferlé sur le Rwanda en 1994 et sur d'autres pays d'Afrique centrale à différents moments de leur histoire récente, les discours de haine ont refait surface et tendent à se banaliser dans plusieurs pays de la sous-région depuis quelques années.

En particulier, dans les Etats en proie aux conflits armés, à d'autres crises violentes ou à des processus électoraux tendus, les discours de haine sont utilisés comme arme par de nombreux protagonistes. Permettez-moi de citer quelques exemples récents.
Tout d'abord, les élections présidentielles au Gabon en 2016, au Cameroun en 2018 et en République démocratique du Congo (RDC) en 2019, entre autres, ont donné lieu à une montée de la haine communautaire ciblant les groupes dont sont issus certains candidats.

Ensuite, dans le drame que vit la République centrafricaine (RCA), en particulier depuis bientôt une décennie, des personnes ont été ciblées et massacrées en fonction de leur appartenance ethnique ou confessionnelle. Plus inquiétant encore, l'on a assisté ces derniers mois à la montée de la haine contre les partenaires de la RCA, y compris la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en RCA (MINUSCA) qui aide ce pays meurtri à créer les conditions du retour à une paix et une stabilité durables.

Dans la tragédie qui se joue dans l'est de la RDC depuis un quart de siècle, l'insécurité épouse aussi, du moins en apparence, les lignes de fracture communautaire, avec la stigmatisation de certaines communautés et la création de groupes armés à base essentiellement ethnique et communautaire, qui utilisent le prétexte de la défense de certaines catégories de la population, attisant la haine communautaire pour cacher leurs véritables visées souvent purement mercantiles.

Au Tchad, les conflits intercommunautaires qui opposent, de façon de plus en plus fréquente, les communautés agricoles et pastorales, notamment dans le sud, le centre et l'est, donnent souvent lieu, par réseaux sociaux interposés, à l'exacerbation des discours de haine. Dans ce pays, mais aussi au Cameroun, en RCA et en RDC, la transhumance, y compris transfrontalière, donne souvent lieu à la stigmatisation de certaines communautés accusées d'être la source de l'insécurité et des conflits.

Dans le bassin du lac Tchad, la crise liée à Boko Haram et à l'Etat islamique conduit à la suspicion à l'égard de certaines communautés, accusées de soutenir l'insurrection alors qu'en réalité elles en sont, elles aussi, victimes comme toutes les autres communautés vivant dans cette région.

Au Cameroun, la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a exacerbé les divisions et suspicions sur une base linguistique et les discours de haine sur cette même base; dans le même temps, l'on voit se développer, au fil des récents processus électoraux, et de manière inquiétante, la haine communautaire sur une base régionale et ethnique, largement relayée par les réseaux sociaux.

[…] Ces quelques exemples, loin d'être exhaustifs, nous montrent l'ampleur de la tâche qui nous attend si nous voulons faire de l'Afrique centrale une région sans haine. Car la haine retarde la marche de vos Etats vers le développement, y compris l'atteinte des Objectifs de développement durable, en incitant à la violation des droits de l'homme et en promouvant l'exclusion et la discrimination à l'égard de certaines catégories de vos populations, créant ainsi les conditions propices à l'éclosion ou à l'aggravation des crises et conflits.

▲ « La lutte contre les discours de haine pourrait figurer parmi les critères pour l'attribution de l'aide publique ainsi que de diverses marques de reconnaissance aux médias ».

Le fléau des discours de haine guette tous les pays de l'Afrique centrale, même ceux que je n'ai pas cités dans les exemples ci-haut. Ce fléau se nourrit de la situation politique générale dans les pays, de la façon dont sont perçus et/ou traités les étrangers et les personnes d'origine étrangère, du sentiment d'exclusion ou de marginalisation de certaines catégories des populations, et/ou trouve dans les conflits armés un terreau favorable.

« Les mesures prises pour lutter contre les discours de haine ne doivent pas avoir pour objet ou pour conséquence de restreindre l'exercice de la liberté d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse, que les Nations Unies considèrent comme les piliers de toute société libre et démocratique ».

Malheureusement, les médias contribuent à entretenir ce fléau, soit à dessein lorsqu'ils sont contrôlés ou manipulés par certains acteurs véreux, soit inconsciemment lorsque leur couverture de l'actualité ne se fait pas avec rigueur ni dans le respect de la déontologie et qu'ils se retrouvent donc à propager des informations erronées ou des préjugés sur certaines catégories de personnes.

[…] Acteurs, parfois malgré eux, de la propagation des discours de haine, les médias ont [aussi] un rôle de premier plan à jouer pour barrer la route à la haine. [A cet égard], je souhaiterais […] énoncer quelques idées […].

● La première idée, c'est que les médias peuvent prévenir et lutter contre les discours de haine en faisant tout simplement leur travail dans les règles de leur noble art : c'est-à-dire, chercher, recouper, et vérifier l'information avant de la rendre publique. Car en effet, la haine se nourrit souvent d'informations erronées, parfois même falsifiées.

● La deuxième idée est que les médias doivent s'engager de manière proactive et méthodique dans la lutte contre les discours de haine en refusant de leur servir de porte-voix, c'est-à-dire ne pas en assurer la couverture médiatique ou en les dénonçant.

● Troisièmement, les médias ont un rôle pédagogique à jouer dans la société. Ils participent à l'éducation à la citoyenneté, en promouvant le vivre-ensemble.

Pour mettre en œuvre ces idées, c'est-à-dire pour permettre aux médias de jouer pleinement leur rôle de barrière contre les discours de haine, il convient d'en créer les conditions en mettant en place le cadre juridique approprié, en renforçant les capacités des médiats et en reconnaissant leur contribution au vivre-ensemble, à l'unité nationale et à la cohésion sociale.

C'est ici le lieu de rappeler l'importance des lois et règlements régissant les professions de la presse et l'utilisation des médias, y compris les réseaux sociaux, ainsi que des codes de bonne conduite que je vous invite à développer ou mettre à jour et appliquer […]. Je voudrais être clair ici : les mesures prises pour lutter contre les discours de haine ne doivent pas avoir pour objet ou pour conséquence de restreindre l'exercice de la liberté d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse, que les Nations Unies considèrent comme les piliers de toute société libre et démocratique. Selon les propres termes du Secrétaire général António Guterres, *« faire face aux discours de haine ne consiste pas à limiter ou à interdire la liberté d'expression, mais à empêcher que ces discours n'en viennent à prendre des proportions plus dangereuses, notamment sous la forme de l'incitation à la discrimination, à l'hostilité et à la violence, ce que le droit international interdit »*.

En ce qui concerne le renforcement des capacités, les professionnels des médias doivent bénéficier de formation complémentaire visant à les outiller à identifier et lutter contre les discours de haine. Ils doivent en outre être soutenus pour mettre en œuvre ce qu'ils auront ainsi appris par un soutien moral, matériel et financier. Par exemple, la lutte contre les discours de haine pourrait figurer parmi les critères pour l'attribution de l'aide publique ainsi que de diverses marques de reconnaissance aux médias […] ».

Agir contre la montée des discours de haine dans les médias et sur les réseaux sociaux

Comme indiqué plus haut, une « plateforme des organisations des professionnels des médias pour la paix et le développement durable en Afrique centrale » a été mise en place lors du Forum de Douala. Elle a pour objectif principal de « servir de cadre d'échanges, de partage d'expériences et de bonnes pratiques ainsi que des contenus et de réflexion autour des questions relatives à la paix et au développement durable en Afrique centrale ». Dans cette perspective, elle « mettra un accent particulier sur les actions visant à éviter, à freiner et à combattre vigoureusement la montée des discours de haine dans les médias et sur les réseaux sociaux ».

Groupe de travail

Les participants ont mis sur pied un groupe de travail avec pour mission d'animer quotidiennement la plateforme et de proposer ses textes de base. Il est placé sous la responsabilité d'un Coordonnateur (M. Tarhyang Enowbikah Tabe/Association **camerounaise** des professionnels des médias - photo de gauche ci-dessus), qui est assisté par une adjointe (Mme Chimène Sandra Ndouna/Association des professionnels de l'Information et de la communication du **Gabon -** photo de droite ci-dessus). Il comprend en outre un rapporteur, un rapporteur adjoint et cinq membres (voir tableau ci-dessous).

Une Assemblée générale d'adoption des textes de base de la Plateforme sera organisée dans un délai d'un mois. Elle sera suivie par la mise en place d'un bureau exécutif pour la conduite des activités de la Plateforme.

Les participants ont saisi cette occasion pour exprimer leur gratitude aux organisateurs du Forum de Douala et à leurs partenaires. Par ailleurs, ils ont tenu à apprécier la qualité des discussions et la richesse des interventions des experts mobilisés ainsi que la profondeur des interpellations du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale dans son discours d'ouverture des travaux le 26 octobre. Ils ont enfin lancé un appel afin que l'UNOCA et la Commission de la CEEAC ainsi que les autres entités onusiennes concernées leur apportent le soutien nécessaire à la réalisation de leurs objectifs.

Noms	Fonction dans la plateforme	Observations
Tarhyang Enowbikah Tabe	Coordonnateur	Directeur exécutif l'Association **camerounaise** des professionnels des médias
Chimène Sandra Ndouna	Coordonnatrice adjointe	Association des professionnels de l'Information et de la communication du **Gabon**
Jean-Fernand Koena	Rapporteur	Vice-président de l'Union des journalistes de **Centrafrique** (UJCA)
Marie-Noëlle Guichi	Rapporteure adjointe	Membre fondatrice de l'Association de la presse économique du **Cameroun**
Gaby Kuba Bekanga	Membre	Président de l'Union nationale de la presse congolaise / **RD Congo**
Abbas Mahamoud Tahir	Membre	Président de l'Union des journalistes **tchadiens** et SG de l'Union des journalistes des pays du **Sahel**
Janvier P. Nshimyumukiza	Membre	Secrétaire général de l'Association des journalistes **rwandais**
Sebastião Inacio Junior	Membre	Vice-président du Réseau des communicateurs de la CEEAC **(Angola)**
Roland Lewis Rugero	Membre	Association des Éditeurs du Jimbere magazine du **Burundi**

Un prix pour les meilleurs contenus contre les discours de haine

Outre des sessions plénières, les participants au Forum de Douala ont travaillé dans des groupes dédiés aux réflexions de fond sur des questions spécifiques et pratiques. Cette approche a permis de développer et d'adopter des outils pertinents pouvant permettre aux hommes et femmes de médias de faire face, de manière efficace et coordonnée, aux discours de haine. La Plateforme qui a été mise en place en est l'un des plus importants - au regard des ambitions affichées. Les participants prévoient de créer au sein de ladite Plateforme « un mécanisme d'autorégulation et d'alerte régionale […] sur les discours de haine dans les médias ». Elle sollicite l'appui des agences techniques des Nations Unies pour la réalisation d'une « étude multisectorielle sur les causes endogènes des discours de haine dans les pays de la sous -région ». La production et la « popularisation d'un lexique de mots de haine à proscrire dans la sous-région Afrique centrale » font aussi partie des priorités de la Plateforme.

Sanctions

Son rôle est fondamental dans le suivi des recommandations du Forum ainsi que dans la mise en œuvre des éléments de stratégie convenus à l'issue des discussions. Il en est ainsi, par exemple, de « l'instauration d'un prix pour les professionnels des médias en Afrique centrale en vue de primer les meilleurs contenus contre les discours de haine ». Dans le même ordre d'idée, les participants ont opté pour des sanctions « contre les journalistes et les auteurs de publications faisant l'apologie de la haine ». Il s'agit, selon eux, d'appliquer la charte régionale contre les discours de haine. Un « code éthique des journalistes de l'Afrique centrale relative à la lutte contre les discours haineux dans les médias et les réseaux sociaux » définit, en dix points, la conduite à tenir. Comme la plupart des textes encadrant le métier de journaliste, l'accent est mis sur la nécessité pour les journalistes de faire preuve de professionnalisme, y compris en s'abstenant de « faire l'apologie de la violence et de la haine », en refusant de « céder à la manipulation », en œuvrant « pour la paix et la stabilité sociales », en assumant « la responsabilité de [leurs] écrits », entre autres.

Le « Guide pratique à l'attention des professionnels des médias d'Afrique centrale » adopté lors des travaux revient également sur ces aspects éthiques et déontologiques. Il fournit des conseils cruciaux pour éviter de tomber dans le piège de l'instrumentalisation. Au-delà de la maîtrise des instruments légaux relatifs à la lutte contre les discours haineux, les journalistes sont encouragés à renforcer régulièrement leurs capacités sur les concepts y relatifs. Par ailleurs, les entreprises de presse sont invitées à « établir une politique interne » sur cette question.

Pour un Comité de monitoring sous-régional

Les participants ont tenu à formuler des recommandations spécifiques visant, entre autres, à vulgariser le « Guide pratique » et le « Code éthique » auprès des principales cibles, notamment les professionnels des médias de la sous-région. L'organisation, dans chaque pays d'Afrique centrale, des ateliers de formation et de sensibilisation sur la lutte contre le discours de haine pourrait, selon eux, y contribuer.

Les participants ont aussi plaidé pour la création d'un comité de monitoring sous-régional pour la lutte contre les discours de haine ainsi que pour l'introduction, dans les établissements scolaires, de l'éducation aux médias axée sur la promotion de la paix et le bon usage des réseaux sociaux.

Après le succès de Douala, regards vers Bangui, Ndjamena et Kinshasa…

Le Forum de Douala a répondu aux attentes des uns et des autres. Les pages précédentes rendent compte des résultats concrets obtenus à l'issue des travaux. La rencontre a été donc très productive. Les participants ont d'ailleurs identifié d'autres domaines nécessitant une très grande attention, en particulier les nouveaux médias, les réseaux sociaux et les diffuseurs de contenu. Dans le mot de remerciements lu en leur nom à la clôture du Forum, M. Jean-Fernand Koena, Vice-président de l'Union des journalistes de Centrafrique (UJCA), a plaidé pour un Forum spécialement dédié à ces acteurs qui opèrent sur la toile. Autrement dit, outre le Forum déjà prévu à N'Djamena (Tchad) à l'intention des régulateurs des médias et de la communication, il conviendrait d'en tenir un autre (médias en ligne et réseaux sociaux), qui pourrait avoir lieu à Bangui, avant l'étape finale de Kinshasa (RDC). Celle-ci devrait regrouper les médias, les régulateurs et d'autres acteurs clés pour peaufiner et adopter une stratégie régionale. Objectif : élargir le débat et aller en profondeur sur certaines questions afin de répondre de manière holistique aux impératifs de cohésion nationale et de paix dans la sous-région.

Une évaluation interne a permis de tirer les leçons de Douala pour mieux préparer ces étapes - envisagées courant 2022. Elle a aussi permis de réaffirmer la détermination des Nations Unies et leurs partenaires à continuer à accompagner « les Etats et les organisations sous-régionales ainsi que les ONG dans leurs efforts visant à construire et à promouvoir une société où règnent l'amour et la paix ».

En attendant, il convient de rappeler qu'une quarantaine de personnes ont pris part au Forum de Douala. En dehors des représentants des associations de journalistes et de blogueurs venus de l'Angola, du Burundi, du Cameroun, de la République centrafricaine (RCA), de la République démocratique du Congo (RDC), du Gabon, du Rwanda et du Tchad, des partenaires gouvernementaux et institutionnels du Cameroun ont suivi les travaux (Ministère des Relations extérieures, Ministère de la Communication, Ministère de la Jeunesse et de l'Education civique, Conseil national de la Communication, Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme).

Les participants se sont engagés à organiser des ateliers ou des sessions de restitution dans leurs pays respectifs. Des groupes WhatsApp permettent aussi de poursuivre les échanges et de partager des expériences ainsi que des bonnes pratiques sur les problématiques en rapport avec la prévention et la lutte contre les discours de lutte.

Succès du Forum sur la lutte contre les discours de haine : contribution remarquable des intervenants

Viviane Biwole

Charly Gabriel Mbock

Cyrille Rolande Bechon

Grand Iman Moubarak Mbombo Ibrahim

Mgr. Michael Tchoumbou

Njoh Kome

Alain Pangop

Baba Wame

Haman Mana

Ngange Lyonge Kingsley

Les participants au Forum de Douala reconnaissent que les résultats concrets et les perspectives relevés dans les pages précédentes sont justifiés par la qualité et la densité des enseignements et des messages reçus lors des quatre jours des travaux, y compris ceux délivrés par le Chef de l'UNOCA dans son discours d'ouverture. La leçon inaugurale et les analyses de M. Charly Gabriel Mbock (Professeur des universités, Anthropologue) ont permis d'interpeller davantage les uns et les autres sur leur rôle crucial dans la lutte contre les discours de haine et la promotion de la paix. Plusieurs autres interventions sur les questions liées à la liberté d'expression, à la responsabilité sociale des journalistes, au poids et au sens des mots ainsi qu'à la gestion intelligente des réseaux sociaux ont enrichi les débats. Dans ces différents chapitres, on peut noter les interactions avec M. Ngange Lyonge Kingsley (Chef de Département Journalisme et Communication de masse à l'Université de Buéa), M. Haman Mana (Journaliste, Président de la Fédération des éditeurs de presse), M. Ferdinand Njoh Kome (Maître de Conférences en Sciences du langage/Université de Douala) et M. Baba Wame, Enseignant à l'Ecole supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication (ESSTIC) et Sous-directeur en charge des réseaux et applications multimédia au Ministère de la Communication (MINCOM).

Les expériences de Mme Cyrille Rolande Bechon (Directrice exécutive de Nouveaux droits de l'homme) et de Mme Viviane Biwole (Professeure, Université de Yaounde II) ont également édifié les participants, notamment sur le rôle de la société civile, des acteurs politiques et de l'Etat dans la lutte contre les discours de haine. Il en est de même des contributions de la communauté religieuse déclinées par Dr. Moubarak Mbombo Ibrahim (Grand iman du Littoral, Président national de l'Union islamique du Cameroun) et Monseigneur Michael Tchoumbou (Vicaire épiscopal de Wouri VI/Curé de la paroisse Saint Francois Xavier d'Oyack, Douala). Ici, précisément, on retient que l'approche théologique des pratiques médiatiques encourage de dénoncer, de déconstruire, de vider le discours de haine de tout son sens, en particulier par un écrit/récit équitable et empreint de bonne exhortation. Car, comme l'a résumé Monseigneur Michael Tchoumbou, « le silence a ses ondes aussi, peut-être plus subtile et insidieuse que la Radio de Mille collines », un des médias de la haine qui a provoqué le génocide rwandais.

Des experts et fonctionnaires du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme ont également animé des sessions spécifiques liées, entre autres, au processus de production du discours haineux, aux instruments juridiques sur la prévention et la répression des discours haineux. Leurs collègues de l'UNOCA, de l'UNESCO, de la MONUSCO et de la MINUSCA ainsi que ceux de la Commission de la CEEA ont aussi apporté un appui technique et substantif considérable, y compris en assurant la présentation de certaines thématiques et en intervenant en tant que modérateurs, aux côtés de M. Alain Pangop (Professeur des Universités, Université de Dschang), qui était par ailleurs rapporteur général du Forum.

La coordination générale des travaux était assurée par Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique.

L'approche théologique des pratiques médiatiques encourage de dénoncer, de déconstruire, de vider le discours de haine de tout son sens, en particulier par un écrit/récit équitable et empreint de bonne exhortation. Car, « le silence a ses ondes aussi, peut-être plus subtile et insidieuse que la Radio de Mille collines ».

LE FORUM DE DOUALA EN QUELQUES IMAGES

Le comité d'organisation du Forum. Les consultations et réflexions ont commencé pour les prochaines phases, y compris dans le cadre d'une task force régionale © Montage photo UNOCA/Norbert N. Ouendji

RDC : l'UNOCA et l'UNESCO invitent les médias à barrer la voie aux « Fake news »

L'UNOCA et le Bureau de l'UNESCO en République démocratique du Congo (RDC) ont co-organisé un Forum sur les « Fake news » du 21 au 22 juillet à Kinshasa. Pendant deux jours, une trentaine de participants issus du monde médiatique a été édifiée sur toutes les questions essentielles concernant les fausses nouvelles, y compris les pièges à éviter. « Au regard du contexte actuel relatif aux enjeux électoraux à venir », ils ont plaidé pour la multiplication de ce type de formation (associant aussi les patrons de presse et les enseignants des Sciences de l'information et de la communication). Dans cette perspective, ils ont émis le vœu qu'au-delà des discussions sur la mésinformation, la désinformation et les informations malveillantes, un accent soit mis sur les techniques de manipulation politique, entre autres.

Réfléchir avant d'agir...

En attendant, les participants ont davantage pris conscience des dangers des « fake news ». Dans son propos lors de la cérémonie d'ouverture, M. Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique/UNOCA, est revenu sur quelques fondamentaux du journalisme et sur l'importance de la vérification des faits (fact-checking) comme l'un des moyens d'y faire face. Il a aussi insisté sur le travail que fait l'UNOCA depuis plusieurs années pour combattre ce phénomène et pour promouvoir un journalisme constructif au service de la paix. Les autres intervenants ont également souligné l'utilité de ce journalisme de paix, en invitant les participants à faire des efforts pour concilier liberté d'expression et responsabilité sociale. Ce qui implique la nécessité de réfléchir avant d'agir, en particulier face aux rumeurs. Celles-ci sont en effet considérées comme « une source de déstabilisation majeure, surtout dans les pays fragiles, en crise ou en sortie de crise », comme l'a rappelé M. Jean-Pierre Ilboudo, Représentant résident de l'UNESCO en RDC.

M. Christophe Tito Ndombi, Président du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC), est allé dans le même sens. Il a notamment évoqué « la menace de pollution informationnelle massive » et « la menace corrélative de déstabilisation de la société » que constituent les « fake news ».

© UNOCA

© UNESCO

© UNESCO

Dans la foulée, il a fait une proposition inspirée du contexte sanitaire actuel marqué par les dégâts du coronavirus. « Comme on assimile les fake news à un virus comme le COVID, une solution pourrait être de renforcer les ''défenses immunitaires anti-désinformation'' des internautes, par l'éducation et un meilleur accès à des informations de qualité », a-t-il soutenu.

Les participants, qui ont tous reçu une attestation, ont décidé de poursuivre des actions contre cette menace à la paix sociale, notamment au sein d'une plateforme. Un groupe WhatsApp a été mis en place à cet effet. Il permet de poursuivre les échanges et de partager des informations utiles ainsi que des expériences diverses sur les sujets débattus en plénière et lors des travaux de groupe.

© UNESCO

Echanges avec l'UNPC

En marge du Forum de Kinshasa sur les fake news, le Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique de l'UNOCA a eu une séance de travail le 22 juillet au siège de l'UNESCO avec le Secrétaire général de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), M. Jasbey-Kamil Zegbia Wembulu. Cette rencontre lui a permis d'en savoir davantage sur ce regroupement professionnel qui revendique plus de 7000 membres à travers tout le pays. C'était aussi l'occasion pour eux d'évoquer les activités de leurs structures respectives.

Le Secrétaire général de l'UNPC s'est réjoui de cette rencontre ainsi que des perspectives de coopération avec l'UNOCA. Il a réitéré ce sentiment lors d'une nouvelle réunion le 3 août 2021 dans nos locaux. M. Jasbey-Kamil Zegbia Wembulu avait en effet mis à profit un séjour à Libreville pour nous rendre visite.

© UNESCO

© UNOCA

© UNESCO

Le Forum de Kinshasa s'est déroulé dans une belle ambiance. La « Salle Irina Bokova » de l'UNESCO (inaugurée la veille de l'ouverture des travaux), a servi de cadre aux échanges facilités par trois principaux experts onusiens : MM. Jean-Pierre Ilboudo (Représentant de l'UNESCO/RDC), Joseph Poto-Poto (Administrateur national de Programme Communication et Information, UNESCO/RDC) et Norbert N. Ouendji (Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique/UNOCA).

Promotion de la paix - RDC : l'UNOCA et des entités onusiennes basées à Kinshasa main dans la main

Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique de l'UNOCA a participé à un Forum organisé le 21 septembre à Kinshasa par la Mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) en partenariat avec d'autres entités onusiennes et institutions médiatiques. Centré sur le thème « la diffusion par la presse de fausses informations sur la pandémie de COVID-19 et la vaccination ; la montée de la stigmatisation, la discrimination et discours de haine, sources de multiples conflits », le Forum entrait dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la paix (photo de droite). Il a permis d'échanger sur les moyens de lutter contre ces phénomènes, notamment dans un contexte marqué par la préparation de la prochaine élection présidentielle prévue en 2023. Dans cette perspective, le Représentant résident de l'UNESCO a insisté sur la nécessité d'utiliser les réseaux sociaux, les radios communautaires ainsi que d'autres médias pour sensibiliser aux conséquences et aux impacts négatifs du discours de haine afin de maintenir et de consolider la paix et la cohésion sociale. Ces questions cruciales ont également été abordées lors d'un atelier conjointement organisé du 22 au 24 septembre 2021 à Kinshasa par l'UNOCA, l'UNESCO, la MONUSCO et le Bureau conjoint de l'ONU aux droits de l'homme en RDC (photo ci-dessous).. Norbert N. Ouendji en était l'un des facilitateurs.

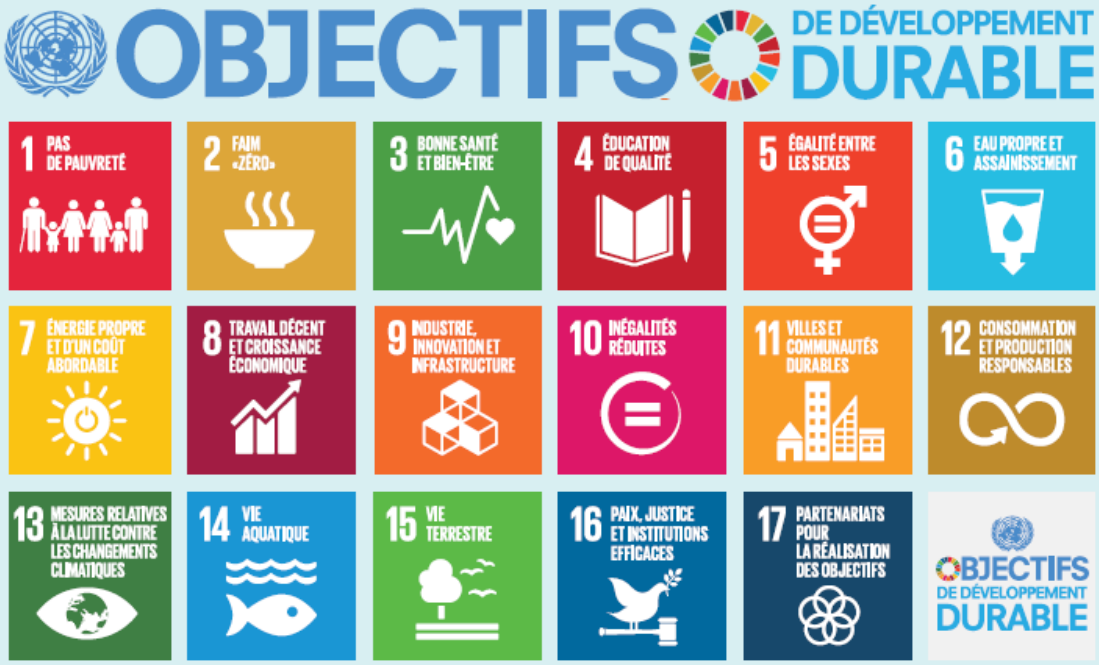

FOTRAC 2021: l'UNOCA au cœur d'un espace d'échanges et de dialogue

A l'invitation du Réseau des femmes actives de l'Afrique centrale (REFAC), l'UNOCA a participé à la 12e édition de la Foire transfrontalière annuelle de l'Afrique centrale (FOTRAC) organisée du 19 au 29 août 2021 à Kye-Ossi, ville du Sud Cameroun qui partage des frontières avec le Gabon et la Guinée équatoriale. L'événement était placé sous le thème « booster les échanges intrarégionaux pour la paix et le développement socio-économique et culturel en Afrique malgré la COVID 19 ». Lors de la cérémonie officielle d'ouverture le 21 août, plusieurs intervenants ont émis le vœu que ce rendez-vous stimule les activités économiques durement impactées par cette pandémie.

Esprit de solidarité

Parlant au nom du Chef de l'UNOCA, Mme Leocadie Nahishakiye, Conseillère politique, est allée dans le sens. En outre, elle mis en avant « l'esprit de solidarité » et « le sentiment de compétitivité » qui devraient prévaloir entre les producteurs et les opérateurs économiques. A cet égard, elle a salué la FOTRAC - considérée par plusieurs observateurs comme un tremplin pouvant permettre d'établir et de renforcer le dialogue entre les peuples de la sous-région.

« L'Afrique en général, et l'Afrique centrale en particulier, a besoin d'échanger afin de briser les frontières raciales, ethniques, communautaires et ainsi canaliser les énergies destructrices de notre vivre-ensemble, de notre paix et de notre développement », a souligné Mme Leocadie Nahishakiye, invitant par ailleurs les uns et les autres à profiter de l'espace et du « climat de paix » qu'offre la FOTRAC pour promouvoir la tolérance et la non-violence. La centaine de visiteurs accueillis dans le stand de l'UNOCA a été aussi sensibilisée sur ces valeurs ainsi que sur le mandat du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et celui du Comité consultatif permanent en charge des questions de sécurité (UNSAC). Plusieurs outils de communication et d'information ont été mis à disposition à cet effet, y compris des magazines, newsletters et autres dépliants.

Outre Mme Leocadie Nahishakiye (Conseillère politique), MM. Samperode Mba Allogho (Administrateur national/ Information publique) et Emery Assoumou (Chauffeur) étaient dans l'équipe de l'UNOCA qui a parcouru les 700 km de route reliant Libreville à Kye-Ossi pour participer à la 12e édition de la FOTRAC.

Selon l'UNOCA, « l'Afrique en général, et l'Afrique centrale en particulier, a besoin d'échanger afin de briser les frontières raciales, ethniques, communautaires et ainsi canaliser les énergies destructrices de notre vivre-ensemble, de notre paix et de notre développement ».

Contribuer au renforcement de l'intégration sous-régionale

Les autorités camerounaises, gabonaises et équato-guinéennes ont marqué de leur présence la cérémonie d'ouverture de la 12e édition de la FOTRAC. Les gouverneurs des régions du Sud (Cameroun) et du Woleu-Ntem (Nord du Gabon) ainsi qu'une déléguée du chef de la région de Kie-Ntem (Guinée équatoriale), y ont notamment pris part. On a pu apprécier l'importance que les uns et les autres accordent à la circulation des biens et des personnes, un facteur qui a été mis à mal par des restrictions récemment imposées par la COVID-19. M. Felix Nguele Nguele, Gouverneur de la région du Sud (Cameroun), a rappelé à juste titre que son pays a « fermé [ses] frontières lorsque la pandémie était à son paroxysme et que cela a effectivement affecté le commerce transfrontalier ». Il a lancé un appel afin que la FOTRAC favorise une relance « significative des activités économiques maintenant que les frontières sont ouvertes ».

Pour sa part, Mme Danielle Nlate, Directrice de la FOTRAC et Présidente du Réseau des femmes actives de l'Afrique centrale, a dit son espoir de voir la foire renforcer l'intégration sous-régionale. Un sentiment partagé par l'ensemble des partenaires de cette 12e édition de la FOTRAC à laquelle ont pris part, pour la première fois, tous les onze pays de l'espace CEEAC, à savoir l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la RCA, le Congo, la RDC, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Rwanda, Sao Tome et Principe, et le Tchad.

LA FOTRAC EN QUELQUES IMAGES

52ème Réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC)

21 - 27 novembre 2021, Libreville (Gabon)

52nd Ministerial Meeting of the United Nations Standing Advisory Committee on Security Questions in Central Africa (UNSAC)

21 - 27 November 2021, Libreville (Gabon)

#Diplomatiepreventive
#Paix-et-Securite
#Afriquecentrale

#UNSAC52

#Preventivediplomacy
#Peace-and-Security
#CentralAfrica

La 52e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) aura lieu à Libreville du 22 au 26 novembre 2021. Comme le veut la tradition, cette rencontre semestrielle permettra aux Etats membres de discuter de la situation géopolitique et sécuritaire de la sous-région, y compris les développements politiques et institutionnels depuis la 51e réunion tenue en mai dernier à Bujumbura (Burundi) ainsi que les enjeux liés à la gouvernance, aux processus électoraux, à la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, à la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, à la situation humanitaire, aux droits de l'homme et à la sécurité intérieure et transfrontalière, au changement climatique et à la mise en œuvre de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité en Afrique centrale, entre autres. A l'issue de la 52e session de l'UNSAC, le Gabon succèdera au Burundi à la tête du Comité. Il a déjà assuré cette présidence tournante à plusieurs reprises. Et c'est la deuxième fois qu'il le fera depuis que le Secrétariat de l'UNSAC a été confié au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) en 2011. C'était après l'organisation, du 23 au 27 novembre 2015, dans la capitale gabonaise, de la 41e réunion de l'UNSAC.

INTERFACE
Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA - Bulletin mensuel d'information

Une publication de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique

Contact éditorial : Norbert N. Ouendji

Contact éditorial : Tél. Bur. + (241) 11 44 47 16 I Mobile : + (241) 65 72 23 23
Courrier électronique : ouendji@un.org - piounoca@un.org
Adresse postale : B.P : 23773 Libreville, Gabon
Site internet : http://unoca.unmissions.org
twitter.com/UNOCA_NEWS
facebook.com/unoca.onu

Cette édition couvre exceptionnellement quatre mois - de juillet à octobre